

**ÉLECTION - RENOUELEMENT PARTIEL DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS
DU COLLEGE A AU CONSEIL DE L'UFR PHILLIA****DATE : MARDI 17 DECEMBRE 2024****CONSEIL DE L'UFR PHILLIA**

Vu le Code de l'Education et notamment les articles D.719-20 et D.719-21 fixant les modes de scrutin applicables aux conseils ;

Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre ;

Vu les statuts de l'UFR PHILLIA approuvés par le conseil d'administration du 19 juin 2023 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement pour l'élection des membres représentant les personnels du Collège A au Conseil de l'UFR PHILLIA, s'étant tenu le mardi 17 décembre 2024 sur le site de Nanterre ;

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

1 - Nombre d'électeurs inscrits : 44

2 - Nombre de votants : 44

3 - Nombre de suffrages : 13

- Bulletins blancs et nuls : 0

- Suffrages exprimés : 13

***Considérant que la candidate Nathalie DEPRAZ, unique candidate, a obtenu 13 voix,
Considérant que la candidate Natalie DEPRAZ, unique candidate, a obtenu l'unanimité
des voix.***

EST ÉLUE :

Madame Natalie DEPRAZ, comme représentante des personnels du Collège A au Conseil de l'UFR PHILLIA.

La nouvelle élue prend ses fonctions à compter du 17 décembre 2024, jusqu'à la fin du mandat restant à courir des membres en exercice du conseil de l'UFR PHILLIA.

Fait à Nanterre, le 17 décembre 2024

La Présidente de l'Université

Caroline ROLLAND DIAMOND

